

Monika Maritz-Mosimann (SSMG), Jürg Pfisterer (SSMI), Marc-Alain Panchard (SSP), Daniel Herren (FMH)



Monitoring de la qualité: la démarche qualité devient visible

Les médecins s'engagent au quotidien pour une qualité élevée de leurs prestations par le biais d'un contrôle régulier des laboratoires, de leur formation continue, par la fréquentation de cercles de qualité, etc. Dans un même temps, les appels à la transparence en matière de qualité lancés par les politiciens et par l'opinion publique laissent entendre que les activités en faveur de l'assurance qualité produites par les médecins ambulatoires ne sont pas suffisamment visibles. La SSMI, la SSMG et la SSP veulent en collaboration avec la FMH changer cet état de fait: par le projet pilote «Monitoring de la qualité», elles souhaitent recueillir des données et pouvoir tirer des conclusions fiables au sujet de l'assurance qualité effectuées par les médecins ambulatoires.

Le monitoring de la qualité a vocation de montrer clairement, par des chiffres, les démarches qualité quotidiennes des médecins ambulatoires. Il s'agit donc avant tout d'établir un état des lieux des activités pratiquées actuellement en faveur de la

qualité. Les divers spécialistes eux-mêmes sont les mieux à même de définir quelles démarches sont appropriées pour quelle spécialité. C'est pourquoi, depuis le printemps 2009, les délégués de la Société suisse de médecine interne (SSMI), de la Société suisse de médecine générale (SSMG)

et de la Société suisse de pédiatrie (SSP) s'attèlent à l'élaboration conjointe d'un questionnaire spécifique en vue de recenser les activités en faveur de la qualité en médecine de famille. Après une phase test accomplie avec succès, la saisie des données est prévue dès le début 2010 via myFMH, la plate-forme des membres de la FMH. Le monitoring de la qualité n'est pas un nouvel instrument en matière de qualité, il vise «simplement» à recenser les activités existantes dans ce domaine. Il n'est ni question d'édicter des directives ni d'exercer aucun contrôle. Le monitoring de la qualité se fonde exclusivement sur l'autodéclaration des activités pratiquées en faveur de la qualité. Le corps médical fait ainsi savoir que la qualité lui importe et qu'il souhaite améliorer la transparence dans la médecine ambulatoire.

Récolter les données, capter la tendance

Le principe de la saisie des données est tout ce qu'il y a de plus simple. Les médecins déclarent en ligne, par le biais d'un formulaire spécifique, les activités qu'ils exercent en faveur de la qualité parmi celles proposées au sein de leur société de discipline médicale. Toutes les indications saisies sont traitées de manière strictement confidentielle. L'évaluation apporte à ceux qui le souhaitent un feedback personnel afin de savoir dans quels domaines de l'assurance qualité ils sont déjà performants et dans lesquels ils pourraient éventuellement encore progresser. Par ailleurs, cette évaluation leur permet de comparer leurs résultats avec ceux de l'ensemble des collègues d'une même discipline et de s'y retrouver dans la richesse de l'offre d'activités en

Les spécialistes eux-mêmes sont les mieux à même de définir quelles démarches sont appropriées pour quelle spécialité.



faveur de l'assurance qualité. Pour les sociétés de discipline médicale, cela représente une image claire des points forts et des points faibles en matière d'assurance qualité dans leur spécialité, et leur offre ainsi une bonne base pour prendre des décisions en ce qui concerne par exemple l'offre de formation continue.

Un dialogue entre partenaires sous la houlette des médecins

Une part importante de l'assurance qualité des soins est produite par les médecins eux-mêmes; c'est pourquoi ils doivent pouvoir participer à la définition des données médicales qui doivent être récoltées, évaluées et publiées. Il est donc important que le corps médical assume un rôle clé dans les discussions au sujet de la qualité de la médecine ambulatoire, et que ce rôle puisse s'appuyer sur le projet du monitoring de la qualité. Pour garantir un projet durable, la collaboration avec les partenaires du système de santé est cependant incontournable. La direction du projet a donc associé les autorités et les partenaires du système de santé en qualité d'observateur et créé ainsi un large soutien au monitoring de la qualité.

La saisie des données pour le projet pilote «Monitoring de la qualité» débutera dans les premières semaines de l'année prochaine. Nous vous invitons à y prendre part dans la perspective d'œuvrer dès aujourd'hui pour une transparence appropriée de la qualité des soins ambulatoires! Vous trouverez de plus amples informations au sujet du projet pilote «Monitoring de la qualité» sur le site www.fmh.ch → Qualité → Monitoring.

Correspondance:
FMH, Fédération des médecins suisses
Données, démographie et qualité DDQ
Elfenstrasse 18, Case postale 170
3000 Berne 15, ddq@fmh.ch